

	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement Saison 2023-2024	Règlement Adoption : Septembre 2023 Entrée en vigueur : 20/09/2023 Validité : permanente Secteur : Vétérans/Compétitions Nombre de pages : 8 + 1 annexe
--	--	--

Table des Matières

1. GÉNÉRALITÉS.....	3
1.1. Définition.....	3
1.2. Champ d'application.....	3
1.3. Critérium Bretagne Vétérans	3
1.4. Challenge de Bretagne.....	3
2. PARTICIPATION.....	3
2.1. Critères d'admission	3
2.2. Tableaux.....	3
2.3. Surclassement.....	3
3. Inscriptions.....	3
3.1. En simple	3
3.2. En doubles	3
3.3. Fusion	4
3.4. Critérium	4
3.5. Attribution du challenge de Bretagne.....	4
4. CONFECTION DES TABLEAUX.....	4
5. ÉCHÉANCIER	5
6. GESTION TECHNIQUE	5
7. VOLANTS	5
8. TROPHÉES-MÉDAILLES.....	5
9. PARTENARIAT	5
10. FINANCEMENT.....	6
10.1. Frais d'inscription.....	6
10.2. Restauration	6
10.3. Produits divers	6
11. OFFICIELS TECHNIQUES	6
11.1. Juge Arbitrage.....	6
Désignation	6
Indemnités.....	6
Déplacements	6
Restauration	6
Hébergement.....	6
11.2. Arbitrage	6
Désignation	6
Indemnités.....	6
Déplacements	6
Restauration et Hébergement.....	6
Équipements.....	7

	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement Saison 2023-2024	Règlement Adoption : Septembre 2023 Entrée en vigueur : 20/09/2023 Validité : permanente Secteur : Vétérans/Compétitions Nombre de pages : 8 + 1 annexe
--	--	--

12. ACCUEIL DE LA COMPÉTITION	7
12.1. Désignation de l'organisateur.....	7
12.2. Obligation logistique pour le club organisateur	7
Salle	7
Table de marque.....	7
Buvette	7
12.3. Modalités de l'organisation	7
13. DÉCLARATION SUR POONA.....	8
14. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES	8
14.1. Organisation du plateau des récompenses (modèle) :	8

	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement Saison 2023-2024	Règlement Adoption : Septembre 2023 Entrée en vigueur : 20/09/2023 Validité : permanente Secteur : Vétérans/Compétitions Nombre de pages : 8 + 1 annexe
--	--	--

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Définition

Le Championnat de Bretagne Vétérans est une compétition attribuant les titres régionaux dans les disciplines de Simple Homme (SH), Simple Dame (SD), Double Homme (DH), Double Dame (DD) et Double Mixte (DX).

A l'issue de cette compétition, les titres de « Champion de Bretagne Vétérans » sont attribués aux vainqueurs, et de vice-champions de Bretagne Vétérans aux finalistes.

1.2. Champ d'application

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement de cette compétition, aussi nommée : "Bretagne Vétérans".

La gestion du Championnat est confiée par la Ligue de Bretagne de Badminton à la Commission Ligue Vétérans/Compétitions.

Le règlement général des compétitions de la FFBaD s'applique pour tous les points non développés dans ce règlement.

1.3. Critérium Bretagne Vétérans

Pour le Championnat de Bretagne Vétérans (simple, double et mixte) dans les catégories d'âge où le nombre d'inscrit est supérieur à 12, Il est proposé aux joueurs (ou de paires) non retenus de participer à un Critérium de Bretagne (deux poules de 4 maxi par catégorie). Ce Critérium ne donne pas un titre de champion de Bretagne à son vainqueur mais il permet de marquer des points pour son club pour l'obtention du challenge de Bretagne.

1.4. Challenge de Bretagne

Ce trophée récompense le club ayant eu les meilleurs résultats toutes catégories lors du Bretagne Vétérans.

2. PARTICIPATION

2.1. Critères d'admission

Seuls sont admis à participer au Championnat de Bretagne Vétérans, les joueurs remplissant les conditions suivantes :

- Joueurs licenciés dans un club breton affilié à la Fédération Française de Badminton (FFBaD).
- Joueurs vétérans autorisés à jouer en compétition pour la saison en cours.

2.2. Tableaux

Le Championnat de Bretagne Vétérans et le critérium opposent les joueurs dans cinq tableaux (SH, SD, DH, DD, DM). Dans chacun de ces tableaux, pour un meilleur déroulement du championnat, les vétérans sont regroupés par catégorie d'âge : V1 (+35), V2 (+40), V3 (+45), V4 (+50), V5 (55), V6 (+60), V7(+65), V8 (+70), V9 (+75)

2.3. Surclassement

Si à la date de prise en compte (jeudi à J-30), le CPPH le permet :

- En simple, un joueur peut demander à être inscrit dans une catégorie d'âge inférieure (Ex : un V3 peut demander à être inscrit en V2, voire en V1).
- Une paire, si elle le souhaite peut-être retenue dans une catégorie d'âge inférieure.
- Un joueur peut s'inscrire dans une catégorie d'âge inférieure si son partenaire appartient à celle-ci.

3. Inscriptions

Pour le Championnat de Bretagne Vétérans, chaque joueur peut s'inscrire sur les trois tableaux (simple, double et mixte). Les inscriptions sont libres et elles se font obligatoirement sur le site badnet.org jusqu'à J-15.

3.1. En simple

Dans chaque catégorie d'âge (V1, V2, V3, V4, V5, V6, V7, V8, V9), la Ligue de Bretagne retient les 12 meilleurs joueurs inscrits suivant leur moyenne CPPH à J-30, dans chaque tableau, pour constituer les poules du Championnat de Bretagne Vétérans.

En cas de forfait d'un joueur, il est remplacé par le joueur le mieux classé du critérium dans le tableau équivalent. Les autres joueurs inscrits mais non retenus sont libérées pour le week-end du championnat.

3.2. En doubles

Seules les 12 meilleures paires inscrites en fonction du CPPH (à J-30) dans chaque catégorie d'âge, sont retenus pour participer au Championnat de Bretagne Vétérans.

	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement Saison 2023-2024	Règlement Adoption : Septembre 2023 Entrée en vigueur : 20/09/2023 Validité : permanente Secteur : Vétérans/Compétitions Nombre de pages : 8 + 1 annexe
--	--	--

En cas de forfait d'un joueur, le joueur restant a jusqu'à J-9 pour retrouver un partenaire de classement équivalent au joueur forfait. Dans le cas contraire, la paire est remplacé par la paire le mieux classé du critérium dans le tableau équivalent, s'il n'y a pas de critérium, le joueur restant est désinscrit et libéré pour le week-end du championnat. Les autres paires inscrites (Championnat de Bretagne ou Critérium) mais non retenues sont libérées pour le week-end du championnat

Aucune modification des tableaux n'est apportée sauf accord du Juge-Arbitre désigné.

Les inscriptions doivent être saisies et validées par les deux partenaires et/ou club sur Badnet à J-15 avant la compétition.

3.3. Fusion

Seulement dans le cas où le nombre d'inscrits dans une catégorie d'âge est inférieur à quatre, un regroupement avec un tableau d'une autre catégorie d'âge adjacente est proposé (fusion possible de la catégorie V3 avec les V2 ou les V4) sans accord préalable des joueurs (valable pour le Championnat de Bretagne et pour le critérium).

En cas de regroupement de plus d'un niveau (fusion de trois catégories d'âge, V3-V4-V5 par exemple), l'accord des joueurs les plus âgés (dans l'exemple les V5) doit être demandé pour maintenir leur participation dans ce tableau.

Dans tous les cas, la fusion de deux ou plus catégories d'âge ne peut pas avoir pour conséquence la création d'un tableau de plus de 12 joueurs.

En cas d'impossibilité de fusion selon les règles ci-dessus, tout tableau de moins de trois inscrits est annulé et les titres non décernés.

3.4. Critérium

Ce critérium permet à plus de joueurs d'être associés à l'évènement « Championnat de Bretagne ». Il sert également de vivier en cas de désistement d'un joueur dans les catégories du Championnat de Bretagne Vétérans.

Hormis le nombre de retenu par poule (8) les autres modalités de participation sont les mêmes que pour le Championnat de Bretagne.

Pour garantir le maintien du critérium dans une catégorie, un nombre minimal de 4 participants est nécessaire.

Les joueurs concernés par possibilité de jouer dans ce critérium ont le choix de se désinscrire jusqu'à J-9 de la compétition. Dans ce cas, il est exclu de les rappeler comme remplaçants d'un des joueurs de la compétition Championnat de Bretagne Vétérans.

Les joueurs (ou paires) désinscrits sont libérés pour le week-end du championnat.

3.5. Attribution du challenge de Bretagne

Il s'agit de l'addition de chaque résultat dans toutes les catégories - Championnat de Bretagne + Critérium au profit d'un même club. Le tableau ci-dessous définit l'attribution des points.

Vainqueur de tableau	Finaliste de tableau	Demi- finaliste de tableau
5 pts	3 pts	1 pts

4. CONFECTION DES TABLEAUX

La confection des tableaux est réalisée par le Secrétariat de la Ligue.

Dans la mesure du possible, les tableaux sont répartis en poule de 3 ou 4, avec 1 ou 2 sortants par poule.

La constitution des tableaux est réalisée en fonction des inscriptions et en phase avec le R.G.C.

Les têtes de séries sont déterminées pour chaque tableau et pour chaque catégorie d'âge, en fonction du CPPH à J-30.

	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement Saison 2023-2024	Règlement Adoption : Septembre 2023 Entrée en vigueur : 20/09/2023 Validité : permanente Secteur : Vétérans/Compétitions Nombre de pages : 8 + 1 annexe
--	--	--

5. ÉCHÉANCIER

Le tirage au sort des tableaux et les échéanciers sont effectués par le Juge-Arbitre à J-6 avant la compétition. Tous les forfaits ultérieurs au tirage au sort doivent être justifiés par écrit dans les conditions habituelles. En fonction des inscriptions, l'échéancier suivant est conseillé.

Samedi

- Les matchs commencent par les simples (jusqu'aux quarts de finale inclus), suivi des doubles mixtes (tableau intégral).
- L'ordre des matchs est déterminé par le Juge-Arbitre.

Dimanche

- Les matchs commencent par les doubles suivis des demi-finales et finales de simples et doubles.
- L'ordre des matchs est déterminé par le Juge-Arbitre.

6. GESTION TECHNIQUE

Les matchs sont obligatoirement gérés de manière informatique.

La compétition est gérée sur le logiciel Badnet.

La création du tournoi sur Badnet sera effectuée et gérée jusqu'à J-3 par le secrétariat de la Ligue puis par le responsable de la compétition au sein du club organisateur.

Le matériel utilisé doit être constitué d'un ordinateur (disposant d'un accès à internet et apte à utiliser le logiciel Badnet) et d'une imprimante.

Les inscriptions et les tableaux sont entièrement gérés par la Ligue sous contrôle de la commission compétition et du juge-arbitre principal.

Les convocations sont mises en ligne sur Badnet et sur le site de la ligue de Bretagne, le mardi précédant la compétition. À partir du jeudi, les joueurs concernés sont avertis individuellement par mail, en cas de modification des convocations. Les droits d'accès à la compétition sont donnés au club organisateur dans le courant de la semaine précédant la compétition, pour la mise en place du championnat.

Le club organisateur doit également entreprendre des démarches afin de médiatiser l'évènement (presse sportive et locale).

La Ligue contacte la presse régionale pour annoncer les dates, le lieu, les horaires, les contacts et les conditions de déroulement de ce championnat.

7. VOLANTS

Pour tous les joueurs, les volants plumes homologués sont à leur charge (partage) jusqu'aux finales.

Pour les finales, 4 volants plumes homologués sont fournis par la Ligue.

Ceux-ci sont livrés au club organisateur par le partenaire de la Ligue de Bretagne, un élu ou bénévole de la Ligue.

Outre les volants nécessaires aux finales, sept tubes supplémentaires sont livrés au club organisateur (1 tube pour procéder au test de vitesse, 6 autres, à vendre aux joueurs, au tarif Ligue, en cas de désaccord).

8. TROPHÉES-MÉDAILLES

Les médailles seront fournies par la Ligue pour les demi-finalistes, les finalistes et les vainqueurs des différentes séries. (Les mêmes entre Championnat de Bretagne et Critérium) ainsi que la coupe (Challenge).

Pour la Coupe : elle sera gravée « Challenge de Bretagne » ainsi que la saison sportive.

Les récompenses peuvent être complétées par d'autres récompenses à l'initiative et à la charge du club organisateur.

Les autres joueurs peuvent être également récompensés par le biais d'un lot d'accueil par exemple à l'initiative et à la charge du club organisateur.

9. PARTENARIAT

L'organisateur doit respecter l'engagement de la Ligue vis-à-vis de son partenaire.

L'organisateur doit mettre à disposition un emplacement pour la tenue de son stand.

L'organisateur doit afficher ses supports de communication et utiliser sa charte graphique sur les supports de communication.

En cas d'indisponibilité du partenaire de la Ligue, le club organisateur a la possibilité de choisir le partenaire de son choix.

	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement Saison 2023-2024	Règlement Adoption : Septembre 2023 Entrée en vigueur : 20/09/2023 Validité : permanente Secteur : Vétérans/Compétitions Nombre de pages : 8 + 1 annexe
--	--	--

10. FINANCEMENT

10.1. Frais d'inscription

Le club organisateur conserve la somme des inscriptions avec l'obligation d'utiliser 50 % de cette somme pour des divers lots (accueil, récompenses des vainqueurs et finalistes, etc.).

Une indemnité lui est attribuée par la Ligue en cas d'inscriptions insuffisantes (moins de 100 joueurs).

10.2. Restauration

Si le club souhaite mettre en place pour la buvette un système de réservation, il doit le préciser sur sa lettre d'invitation. Les tarifs de la buvette doivent rester raisonnables (dans la même moyenne que pour les tournois privés).

Un repas convivial entre le samedi et le dimanche est conseillé. Il est organisé par le club support. Tous les joueurs peuvent y participer. Le tarif doit être attractif de façon à faire participer un maximum de monde. Le club communique en amont (plaquette d'invitation) sur cet événement afin de permettre à chacun de s'inscrire.

10.3. Produits divers

Tous les autres bénéfices liés à des actions (ventes de volants, de matériel, tombola, jeux...) du club organisateur à l'occasion du Championnat de Bretagne Vétérans lui sont entièrement acquis.

11. OFFICIELS TECHNIQUES

11.1. Juge Arbitrage

Désignation

Les Juges-Arbitres du Championnat de Bretagne Vétérans sont désignés par la Commission Ligue Officiels Techniques à partir du moment où la compétition a été attribuée.

Le club organisateur peut décider, en accord avec la Commission Ligue des Officiels Techniques, de trouver lui-même le(s) Juge-Arbitre(s) adjoint(s).

Le Juge-Arbitre principal est de grade Ligue Certifié, au minimum.

Ils sont convoqués par le secrétariat de la Ligue de Bretagne de Badminton.

Indemnités

L'indemnité du Juge-Arbitre principal est à la charge de la Ligue de Bretagne de Badminton.

L'indemnité du Juge-Arbitre adjoint est à la charge de la Ligue de Bretagne de Badminton.

Déplacements

Les frais de déplacements (à hauteur d'un aller-retour par compétition) des Juges-Arbitres sont entièrement à la charge de la Ligue de Bretagne de Badminton.

Restauration

Les frais de restauration des Juges-Arbitres sont entièrement à la charge du club organisateur.

Hébergement

Le club organisateur veille à l'hébergement des Juges-Arbitres et il en assume le coût.

Une chambre individuelle bénéficiant d'une connexion internet est un minimum requis. Suivant l'éloignement géographique du JA par rapport au club organisateur, la nuitée du vendredi est également à la charge du club organisateur.

11.2. Arbitrage

Désignation

La Ligue désigne huit arbitres pour le dimanche.

Le club organisateur peut, s'il le souhaite, solliciter des arbitres supplémentaires ou les mêmes, dès le samedi.

Indemnités

La Ligue prend en charge 75% du montant des indemnités des arbitres qu'elle désigne, le reste est à la charge du club organisateur.

Déplacements

La Ligue prend en charge 75% du montant des frais de déplacements (à hauteur d'un aller-retour par compétition) des arbitres qu'elle désigne le reste est à la charge du club organisateur.

Restauration et Hébergement

Pour chaque arbitre qu'elle désigne, la ligue fournit une carte buvette de 10 euros pour le dimanche.

Les frais de restauration des autres arbitres sont entièrement à la charge du club organisateur.

	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement Saison 2023-2024	Règlement Adoption : Septembre 2023 Entrée en vigueur : 20/09/2023 Validité : permanente Secteur : Vétérans/Compétitions Nombre de pages : 8 + 1 annexe
--	---	---

Les frais de restauration des arbitres le samedi sont entièrement à la charge du club organisateur.

Les frais d'hébergement des arbitres sont entièrement à la charge du club organisateur.

Équipements

L'utilisation de chaises d'arbitre est obligatoire pour la pratique (Possibilité d'emprunter les 4 chaises d'arbitres mises à disposition par la Ligue de Bretagne). Le club organisateur doit alors prendre contact avec le secrétariat de la Ligue pour gérer la logistique et la durée du prêt.

12. ACCUEIL DE LA COMPÉTITION

12.1. Désignation de l'organisateur

Dès l'approbation du calendrier régional, les clubs bretons souhaitant organiser ce Championnat de Bretagne Vétérans doivent envoyer un dossier de candidature motivé au secrétariat de la Ligue, au 31 octobre de la saison en cours.

Le club organisateur dépose un dossier de candidature pour l'organisation de la compétition sur 2 jours.

Il est possible d'organiser ce championnat avec le regroupement de 2 clubs, à condition que la distance entre les deux salles de la compétition soit inférieure à 10 km.

12.2. Obligation logistique pour le club organisateur

Salle

Le club organisateur doit disposer au moins de 10 à 12 terrains, dans une ou deux salles, sur 2 jours.

Le club prévoit des scoreurs au moins pour les finales.

Table de marque

La table de marque doit être tenue par au moins deux bénévoles du club organisateur non participant à la compétition. Le club assure la gestion matérielle de la compétition dans les meilleures conditions (table de marque, gestion échancier et fichier de la compétition, sono, affichage, assistance médicale, etc.)

Buvette

Le club organisateur prévoit pendant toute la compétition pour les joueurs, les accompagnateurs, les officiels et le public une restauration suffisante ainsi qu'une buvette. (Le nombre de compétiteurs est communiqué par la Ligue à la suite de la phase d'inscription). Celle-ci doit être présente dans chaque salle, si la compétition se déroule sur plusieurs sites.

12.3. Modalités de l'organisation

Le club organisateur envoie un document d'invitation avec plan d'accès vers les salles 40 jours avant la date de la compétition à la Ligue de Bretagne.

Le club organisateur respecte le cahier des charges et les engagements annoncés dans le dossier de candidature.

Le club organisateur propose des contacts pour l'hébergement des joueurs et des juges-arbitres.

Le club organisateur entreprend les démarches pour médiatiser le championnat (invitation des partenaires de la Ligue et du club organisateur, aux élus locaux, régionaux, de la Ligue, et de la presse sportive régionale ...).

Le club organisateur informe la presse sportive régionale et locale des résultats finaux.

	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement Saison 2023-2024	Règlement Adoption : Septembre 2023 Entrée en vigueur : 20/09/2023 Validité : permanente Secteur : Vétérans/Compétitions Nombre de pages : 8 + 1 annexe
--	--	--

13. DÉCLARATION SUR POONA

La demande d'autorisation est faite sur Poona par la Commission Ligue Tournois.

Cette Commission rédige également le règlement particulier qui est joint à la demande d'autorisation de tournoi, procède à la vérification et à la validation de la demande dans les délais impartis.

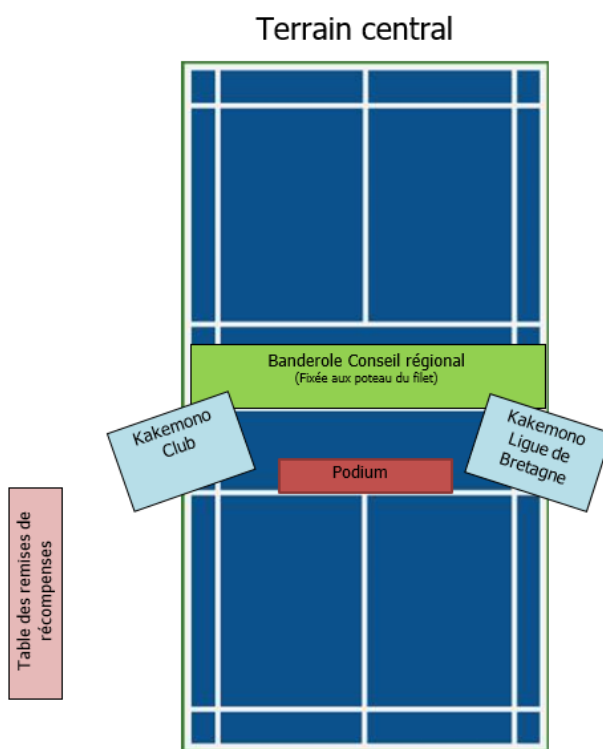
14. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

Lors des cérémonies protocolaires, les supports visuels Ligue (banderoles, kakémonos) ainsi que la banderole du Conseil Régional sont obligatoirement déployés au niveau des podiums.

Le club organisateur met à disposition un podium (à minima de deux marches).

1. Discours du représentant de la Ligue de Bretagne
2. Discours du président du club organisateur
3. Discours des partenaires du club support (Facultatif)
4. Remises des récompenses

14.1. Organisation du plateau des récompenses (modèle) :



Tribunes